

Messe Düsseldorf GmbH
U2-P2 / ProWein
Postfach 10 10 06
40001 Düsseldorf
Germany

Emplacement réservé à Messe Düsseldorf	1.0
Kunden-Nummer	<input type="text"/>
Auftragsnummer	<input type="text"/>



Date limite d'inscription /

Début de la planification

31.07.2019

Düsseldorf

15. – 17.03.2020

Tel.: +49 211 4560-400

Fax: +49 211 4560-7548

E-Mail: prowein@messe-duesseldorf.deInternet: www.prowein.com

1	Société et adresse de l'organisateur* (partenaire contractuel/bénéficiaire des prestations de Messe Düsseldorf GmbH)
Société	
Rue	
Code postal	Ville
Boîte postale	Code postal
Pays / Région	
Tél. de l'entreprise	Fax de l'entreprise
Siège de notre maison-mère (pays)	
Internet	
E-Mail de l'entreprise <input type="checkbox"/>	
Interlocuteur chez l'exposant (prénom/nom)	Tél. <input type="checkbox"/>
E-mail (important – votre futur identifiant de connexion)	Fax <input type="checkbox"/>
Notre Directeur Général – Prénom/Nom	
Notre numéro de commande	
Numéro de TVA	
Je confirme par la présente que la société (= exposant) est entrepreneur et que toutes les autres prestations ultérieures de Messe Düsseldorf GmbH ne touchent que le domaine propre à l'entreprise. En plus pour les entreprises européennes : je confirme par la présente que le numéro de TVA indiqué peut être activé pour toutes autres prestations futures de Messe Düsseldorf GmbH.	
Forme juridique/raison sociale	

2	Commande de la surface du stand		
Les données suivantes sous 3.1 et 3.2 ne peuvent être prises en considération que dans la mesure du possible et ne sont pas une condition pour participer.			
Forfait médias par co-exposant sur un stand collectif : 170,- €			
2.1	Taille minimum des stands : 6 m ²		
Surface en m ²	Largeur en façade en m	Profondeur en m	
	min. max.	min.	max.
2.2	Type de stand veuillez mettre une croix	Prix pour la surface du stand	
Stand en ligne ouvert d'un côté	<input type="checkbox"/>	196,- €/m ²	
Stand d'angle ouvert sur 2 côtés	<input type="checkbox"/>	222,- €/m ²	
Stand de tête ouvert sur trois côtés	<input type="checkbox"/>	235,- €/m ²	
Stand îlot ouvert sur 4 quatre côtés	<input type="checkbox"/>	252,- €/m ²	
<input type="checkbox"/>	En alternative au montage de stand standard, nous souhaitons une offre pour un montage de stand design		
2.3	Conversion de factures (dans la mesure où la loi l'autorise) Conversions de factures faites à votre demande Honoraires : 50 € par transcription		

Tous les prix s'entendent TVA allemande en sus, à défaut d'autre réglementation légale.

* après admission par Messe Düsseldorf GmbH

Veuillez répéter

Société	
Code postal	Ville

Date limite d'inscription /
Début de la planification
31.07.2019

Tel.: +49 211 4560-400
Fax: +49 211 4560-7548
E-Mail: prowein@messe-duesseldorf.de
Internet: www.prowein.com



Düsseldorf
15. – 17.03.2020

3 Pouvoir pour tous les actes obligatoires pour l'exposant – après l'admission de celui-ci (aussi mandat pour recevoir les significations)

Ce faisant, le mandataire n'est pas exposant

Ne remplir que si l'adresse de la société est différente de celle mentionnée ci-dessus

Société	
Personne à contacter – Prénom/Nom	
Rue	
Code postal	Ville
Pays / Région	
Tél.	Fax
E-mail (important – votre futur identifiant de connexion)	

4 Envoi de la facture (un seul choix possible)

- Envoi par voie électronique :**
(conformément à 3 des conditions générales de participation)
Veuillez nous faire parvenir la facture de la Messe Düsseldorf avec le PDF en annexe. Pour des raisons de TVA, les factures sont toujours libellées au nom de l'exposant indiqué au point 1.
L'exposant garantit le traitement auprès du destinataire en bonne et due forme.
Merci de nous envoyer la facture électronique à l'adresse e-mail suivante :

envoi par e-mail à _____

ou

- Par courrier à :**
Nous souhaitons l'envoi des factures par la poste. Les factures sont toujours libellées au nom de l'exposant indiqué au point 1, ceci pour des raisons de TVA.

à l'adresse de l'exposant comme indiqué au point 1

pour l'envoi des factures à l'adresse suivante

Société	
Rue	
Code postal	Ville
Pays / Région	

5 Remarques

Nous déclarons notre accord avec les dispositions des conditions de participation, ainsi qu'avec les dispositions du contrat de traitement des données de la commande selon l'art. 28 DS-GVO, en association avec le règlement sur la transmission de données à caractère personnel vers des pays tiers (clauses de contrat standard de l'UE).

Le lieu de juridiction et le tribunal compétent concernant toutes les obligations mutuelles est Düsseldorf ou selon le choix de Messe Düsseldorf, le tribunal du siège social de l'exposant. Il en va de même pour les réclamations afférentes aux chèques et aux traites.

Veuillez répéter

Société	
Code postal	Ville

Date limite d'inscription /
Début de la planification
31.07.2019



Tel.: +49 211 4560-400
Fax: +49 211 4560-7548
E-Mail: prowein@messe-duesseldorf.de
Internet: www.prowein.com

Düsseldorf
15. – 17.03.2020

Demande de la convention de l'organisateur

- Messe Düsseldorf accorde à l'organisateur la possibilité de mettre en place des participations collectives pour et à l'occasion du salon concerné. Toutefois, les conditions de participation à la manifestation respective s'appliquent à lui. Il est autorisé à organiser la participation collective suivante :

- L'organisateur commande en fonction des conditions de participation une surface d'exposition correspondant à un certain nombre de _____ m²

Il ne peut exiger de surface et/ou de taille particulière. Il n'est pas possible de résilier ce contrat.
- Concernant les participants souhaitant exposer en tant que nouveaux exposants sur la surface mentionnée ci-dessus, l'organisateur veillera à ce que toutes les données nécessaires soient transmises à Messe Düsseldorf par l'inscription en ligne ou par une « inscription en tant que participant à une participation collective » séparée, avec le formulaire F. Messe Düsseldorf examinera leur admissibilité et communiquera après examen sa décision à l'organisateur. Seuls des participants examinés et jugés admissibles peuvent devenir exposants et sont autorisés à être placés sur la surface par l'organisateur. L'organisateur a l'obligation de communiquer à Messe Düsseldorf quelle taille de surface les exposants respectifs ont louée auprès de lui. Il transmettra avant la fin des inscriptions à la manifestation ces informations à Messe Düsseldorf sous la forme d'une liste indiquant les mètres carrés respectifs. Concernant les participants souhaitant exposer en tant qu'anciens exposants sur la surface mentionnée ci-dessus, l'organisateur veillera à ce que ceux-ci soient signalés sur la liste mise à disposition par Messe Düsseldorf (fichier PDF ou en ligne par l'Easy Administration Tool). Lors de manifestations ayant lieu tous les trois ans ou plus, est ancien exposant uniquement le participant ayant participé à la dernière édition. Lors d'un rythme de manifestations de deux ans ou moins, sont anciens exposants tous les participants ayant participé à la dernière ou à l'avant-dernière édition.
- Le lien contractuel entre Messe Düsseldorf et le participant respectif est établi à travers la représentation par l'organisateur. L'organisateur veille de sa propre responsabilité à disposer de procurations correspondantes. Aux exposants participants s'appliquent les conditions de participation à la manifestation mentionnée plus haut, y compris les directives techniques et les dispositions relatives à la protection des données de Messe Düsseldorf. Les conditions respectives sont consultables sur la page Internet de Messe Düsseldorf www.messe-duesseldorf.de et sur les pages Internet relatives à chaque manifestation de Messe Düsseldorf. En outre, il est possible de les obtenir auprès de et par Messe Düsseldorf.
- L'organisateur est autorisé à utiliser les marques et titres de Messe Düsseldorf voire, du salon en tant que publicité pour faire venir de futurs participants. Une utilisation pour son usage personnel n'est pas permise.
- L'ordonnateur est tenu de travailler avec Messe Düsseldorf et les sociétés tierces mandatées par celle-ci pour assurer du suivi ponctuel des opérations. L'ordonnateur doit veiller à ce que les participants à la participation collective organisée par lui n'abandonnent pas leur stand prématurément pendant la durée du salon. Un stand est réputé abandonné prématurément si déjà avant la fin de la durée du salon il n'est plus occupé par du personnel pendant les heures d'ouverture au public, si des objets exposés ont été enlevés ou remballés, ou si du mobilier de stand a été démonté ou enlevé. Au cas où un participant abandonne prématurément son stand, l'ordonnateur doit payer à Messe Düsseldorf une pénalité contractuelle de 1500 €. Pour chaque participant supplémentaire qui abandonne son stand prématurément, une pénalité contractuelle supplémentaire de 1500 € est due. La pénalité contractuelle totale due le cas échéant par l'ordonnateur pour un stand collectif ne dépassera pas le total de 15000 €.
- L'organisateur s'engage à présenter ouvertement aux participants du stand collectif les prix de Messe Düsseldorf, laquelle facture chaque exposant pour ses prestations. Tous les prix s'entendent TVA en sus au taux légal en vigueur.
- L'organisateur doit payer la location de la surface et les forfaits médias par participant du stand collectif. Ces frais sont payables à la confirmation de l'admission des participants au stand collectif. L'organisateur paie tous les frais y afférents. Comme indiqué dans les « conditions spéciales de participation » au salon, des avances en rapport aux prestations de services techniques vont être facturées à l'organisateur.
- Les exposants du stand collectif sont autorisés à passer eux-mêmes commande de prestations gratuites de Messe Düsseldorf (interne : modèle K).
- Sur demande de l'organisateur, Messe Düsseldorf met en place un groupe d'utilisateurs de la participation commune. En fonction de la classification, les exposants du stand collectif ont alors la possibilité de commander eux-mêmes des prestations de Messe Düsseldorf en utilisant le mot de passe 005 respectif, en leur nom et pour le compte de l'organisateur. Les classifications suivantes sont possibles :
 - Les participants peuvent commander toutes les prestations – (présentation de la facture à l'organisateur – interne : modèle G).
 - Les participants peuvent passer commande de prestations de manière restreinte (bons d'entrée / cartes de stationnement / dossiers de presse) – (présentation de la facture à l'organisateur – interne : modèle V)
- L'organisateur reçoit de la part de Messe Düsseldorf, pour transmission aux exposants du stand collectif, un nombre de passes exposants gratuits en fonction de la superficie d'exposition, conformément aux conditions de participation, ainsi que 2 passes exposants gratuits supplémentaires par participant sur la surface commune.
- Toutes les revendications de l'organisateur – sauf en cas de responsabilité pour faute volontaire – à l'encontre de Messe Düsseldorf sont prescrites dans un délai de 6 mois. Le délai de prescription commence à la fin du mois du dernier jour du salon. Le lieu d'exécution et le tribunal compétent pour toutes les obligations mutuelles est Düsseldorf ou d'après le choix de Messe Düsseldorf, le tribunal compétent du siège social de l'organisateur. Il en va de même pour les réclamations concernant les chèques et les traites. C'est le droit de la République fédérale d'Allemagne qui a force de loi. C'est le texte en langue allemande qui est juridiquement valable.

Lieu, date

En nous inscrivant, nous acceptons les conditions de participation et les conditions générales de Messe Düsseldorf GmbH, Düsseldorf.

Signature valide et tampon de l'entreprise de l'ordonnateur comme indiqué sous 1

Messe Düsseldorf GmbH traite vos données à caractère personnel. Vous trouverez de plus amples informations sur ce sujet dans le règlement de Messe Düsseldorf GmbH concernant la protection des données. Celui-ci peut être consulté sur www.messe-duesseldorf.com/privacy. Nous souhaitons vous adresser par email de la publicité sur des produits et services semblables de notre société. Si vous ne le désirez pas, vous pouvez à tout moment vous opposer à l'envoi de publicité par email en envoyant un email à privacy@messe-duesseldorf.de ou par le biais d'un lien de désinscription dans chacun de nos emails sans encourir de frais autres que ceux du tarif de base. D'une manière générale, vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de vos données personnelles sur le site internet mentionné ci-dessus, par email à privacy@messe-duesseldorf.de ou par courrier à Messe Düsseldorf GmbH, VG-R, PF 101006, 40001 Düsseldorf, Allemagne.